



Paris, le 8 novembre 2007

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Pour un Agenda 21 national...** **C'est la proposition du Comité 21 au Gouvernement** **après le succès du Grenelle de l'environnement**

**Le 25 octobre, le Président de la République Nicolas Sarkozy annonçait les mesures nécessaires en faveur d'une « révolution verte ». Le Comité 21 se félicite des engagements annoncés par le Président à l'issue du Grenelle de l'environnement et réitère sa recommandation de coordonner ces mesures en les intégrant dans un Agenda 21 national. Véritable projet politique, ambitieux et concerté, pour le développement durable, l'Agenda 21 est déjà décliné en France au niveau local dans plus de 300 collectivités.**

L'Agenda 21 est le résultat avéré de la démocratie participative. A ce titre, il est la suite logique du Grenelle de l'environnement, exercice de confrontation directe et pacifiée entre la puissance publique et la société civile.

Il reprend à l'idée de planification le souci de prospective, de cohérence et de développement, en délaissant l'aspect technocratique. Il définit les modalités de l'action, les moyens affectés, les acteurs associés et les critères de suivi. Les mesures en faveur de la fiscalité écologique, de l'agriculture, de la biodiversité, des transports du bâtiment et de la gouvernance, décidées par le gouvernement, y seraient ainsi mises en cohérence. L'Agenda 21 doit faire l'objet d'une évaluation et d'un retour d'information auprès des citoyens, indispensables pour l'efficacité et la légitimité de la démarche. Pour remplir son rôle démocratique, cette évaluation doit être accessible au plus grand nombre et s'appuyer sur des indicateurs agrégés, du type empreinte écologique ou indices de développement humain.

*« C'est à travers cet Agenda 21 national que le Grenelle pourra produire les indispensables mesures concernant l'éducation et la formation dont tous s'accordent à dire qu'elles sont trop peu présentes dans le Grenelle. C'est à ce prix que la part de la population qui dispose des compétences techniques et culturelles, pourra se développer »* souligne **Eric Guillon**, président du Comité 21.

L'Agenda 21 est déjà adopté par plusieurs pays du Nord de l'Europe et, à l'échelle des territoires, par quasiment toutes les grandes métropoles européennes. *« A l'échelle du pays, il apporterait un signal fort aux Français mais aussi à l'Europe, dont la France assure la présidence au 2<sup>e</sup> semestre 2008 »* ajoute **Anne-Marie Sacquet**, directrice générale du Comité 21. Ce serait cohérent avec l'esprit d'exemplarité de politique de développement durable que souhaite le gouvernement.

#### ***L'Agenda 21 : de Sommet de Rio (1992)... au Grenelle de l'environnement ?***

Issu de l'Agenda 21 de Rio (plan d'actions pour le 21<sup>e</sup> siècle) et aujourd'hui adopté par de nombreux pays, régions et métropoles européens, l'Agenda 21 est à la fois un projet politique ambitieux et concerté pour le développement durable et une feuille de route, assortie d'objectifs clés et d'instruments d'évaluation auxquels les représentants et partenaires de l'Etat (institutions, collectivités, entreprises, syndicats, ONG, citoyens-consommateurs...), dans leur diversité, pourront se référer. Fondée sur une concertation avec les acteurs institutionnels et socioprofessionnels, l'Agenda 21 engage la responsabilité de l'Etat, mais aussi de tous ses partenaires dans l'atteinte des objectifs fixés. Le Grenelle de l'environnement est un 1<sup>er</sup> pas dans cette direction. Il appartient désormais au gouvernement de poursuivre et d'approfondir cette démarche.

**Contacts :** **Nicolas Blanc - tél. : 01 55 3475 29 - [blanc@comite21.org](mailto:blanc@comite21.org)**  
**Christine Delhayé - tél. : 01 55 34 75 23 - [delhayé@comite21.org](mailto:delhayé@comite21.org)**

Comité 21 - 132 rue de Rivoli - 75001 Paris - tél.: 01 55 34 75 21 - fax : 01 55 34 75 20  
[comite21@comite21.org](mailto:comite21@comite21.org) - [www.comite21.org](http://www.comite21.org) - [www.agenda21france.org](http://www.agenda21france.org)



## POUR MIEUX COMPRENDRE CE QU'EST L'AGENDA 21 : LE COMITE 21, UN RESEAU D'ACTEURS POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Comité 21 – *Comité français pour l'environnement et le développement durable* - est né en 1995 pour faire vivre en France l'Agenda 21, programme d'actions pour le 21<sup>e</sup> siècle, ratifié au Sommet de la Terre de Rio. L'Agenda 21 appelle les décideurs et les citoyens à prendre part aux mutations qui s'imposent à tous, pour préserver la planète et pour construire un développement plus responsable, plus équitable, plus humain.

Pour remplir cette mission, le Comité 21 accompagne ses adhérents dans la mise en œuvre du développement durable, favorise la mutualisation des outils et des « best practices », et produit des recommandations stratégiques et méthodologiques, au sein de groupes de travail « pluri-collèges ». Il réunit à travers ses quatre Collèges les parties prenantes concernées en France : entreprises (multinationales et éco-entreprises), collectivités (des communes aux régions), associations (d'environnement, de développement, de solidarité locale, de défense des droits humains...), établissements publics (chargés de l'environnement, de la biodiversité de l'éducation, de la recherche...). Le PNUE et le PNUD en sont membres de droit.

### LES 4 AXES D' ACTIONS STRATEGIQUES

- **Développer l'éducation au développement durable (Agenda 21 scolaires)**  
Promouvoir et accompagner les démarches Agenda 21 scolaires, de l'école au campus, et inciter tous les adhérents du Comité 21 à participer à l'éducation au développement durable.
- **Ancrer le développement durable dans les territoires (Agenda 21, du local au régional)**  
Accompagner les démarches Agenda 21 des collectivités, à toutes les échelles ; animer le site portail [www.agenda21france.org](http://www.agenda21france.org) ; animer le réseau de collectivités (AMGVF, ADF, AC'DOM, réseaux euro-méditerranée) pour démultiplier les Agenda 21 ; organiser le 5<sup>ème</sup> appel à projets « les Rubans du développement durable » avec l'AMF, l'AMGVF et Dexia.
- **Promouvoir un développement économique responsable**  
Promouvoir la concertation des entreprises avec les parties prenantes ; concevoir en concertation avec les adhérents des diagnostics et des recommandations pour 4 secteurs clés (alimentation, énergies, transports, déchets) ; valoriser les politiques d'achats responsables ; faire émerger des démarches de marketing responsable ; renforcer les partenariats entreprises-territoires ; concevoir un diagnostic et des recommandations pour le tourisme durable.
- **Renforcer les échanges et la coopération avec l'Europe et la Méditerranée**  
Mutualiser expériences et outils avec les partenaires de l'association (Coordination italienne des Agenda 21 et Réseau catalan des villes durables) et renforcer les échanges entre nos adhérents.

### NOS DERNIERES PUBLICATIONS

- ⇒ **Novembre 2007** : « **La contribution des collectivités à l'éducation au développement durable - enjeux, recommandations et retours d'expériences** » ; étude réalisée avec le soutien du groupe SUEZ - 112 pages - sur demande (hors frais de port)
- ⇒ **Avril 2007** : « **Les quartiers durables : un exemple de démarche intégrée et participative** » ; note réalisée par le Comité 21 en partenariat avec l'Institut Angenius. 2007. 24 pages - sur demande
- ⇒ **Mars 2007** : « **L'avenir en vert. Environnement, santé, emploi : pour une France du 21<sup>e</sup> siècle** » - Edition du Seuil - 19 €
- ⇒ **Décembre 2006** : « **De l'école au campus, agir pour le développement durable - guide méthodologique de l'Agenda 21 scolaire** » - Edition Comité 21 - co-diffusion Comité 21 et CRDP - 104 pages - 16 €

**Contacts :**     **Nicolas Blanc - tél. : 01 55 3475 29 - [blanc@comite21.org](mailto:blanc@comite21.org)**  
                       **Christine Delhayé - tél. : 01 55 34 75 23 - [delhayé@comite21.org](mailto:delhayé@comite21.org)**

Comité 21 - 132 rue de Rivoli - 75001 Paris - tél.: 01 55 34 75 21 - fax : 01 55 34 75 20  
[comite21@comite21.org](mailto:comite21@comite21.org) - [www.comite21.org](http://www.comite21.org) - [www.agenda21france.org](http://www.agenda21france.org)